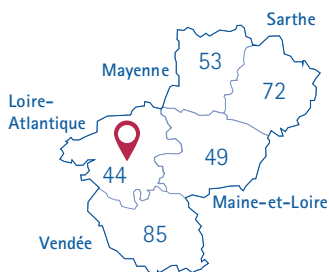


## BILAN ANNUEL 2024

# Tribunal administratif de Nantes



**Christophe HERVOUET**  
Président du tribunal  
administratif de Nantes



### Effectifs de la juridiction :

138

personnes dont :

61

magistrates  
et magistrats

77

agentes et agents de greffe  
et aides à la décision

Le tribunal a connu en 2024 une nouvelle augmentation du nombre de recours dont il a été saisi, portant celui-ci à 20 518, soit 42 % de plus qu'il y a 5 ans, en raison pour l'essentiel de l'inflation des contestations des refus de visa d'entrée en France, dont il a la charge pour l'ensemble du territoire. Celles-ci ont en effet, dans le même temps, progressé de 115 % pour atteindre près de 7 200 recours au fond et plus de 2 150 référés.

C'est au prix d'un considérable investissement des équipes de magistrates et magistrats, d'agentes et d'agents de greffe et d'assistantes et d'assistants, et d'une organisation efficiente, associant travail collectif dans les 12 chambres collégiales et activités d'urgence dans la chambre du même nom, que le tribunal est parvenu à rendre 17 849 décisions tout en consacrant la plus grande énergie au traitement des affaires les plus anciennes.

Le tribunal a ainsi notamment réussi à juger les 3 349 référés urgents enregistrés, dans des délais inférieurs à la moyenne nationale.

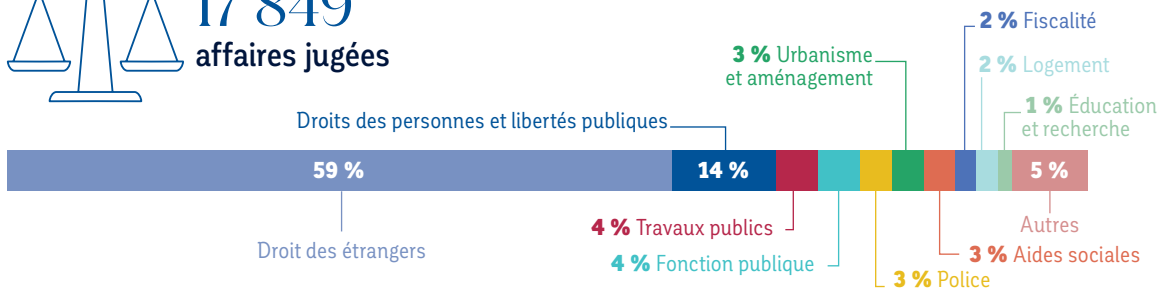
En outre, de nombreuses médiations ont été proposées, notamment dans des affaires de permis de construire ou de responsabilité des personnes publiques, qui ont conduit à l'engagement de 44 nouvelles procédures, 35 s'étant achevées dans l'année avec un taux d'accord encourageant de 57 %.

Par ailleurs, le tribunal a prononcé dans des délais très courts, à la demande de collectivités territoriales, de nombreux référés expertise portant sur l'état d'immeubles situés à proximité de travaux publics envisagés. Enfin, le tribunal a développé le dialogue avec le barreau de Nantes, dont les avocats publicistes contribuent au quotidien à une justice administrative de qualité. Il a été présent dans de nombreux colloques et rencontres, et a continué de participer activement à la formation des commissaires enquêteurs.

# 2024 en chiffres



17 849  
affaires jugées



**Aides sociales :** aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

**Droit des étrangers :** titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

**Droits des personnes et libertés publiques :** garantie des libertés publiques et des droits fondamentaux, naturalisations, etc.

**Éducation et recherche :** inscription, déroulement et obtention des examens dans les établissements d'enseignement public et privé.

**Fiscalité :** impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

**Fonction publique :** relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur

**Logement :** aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes de HLM, etc.

**Police :** mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

**Travaux publics :** dommages sur le domaine public ou causés par les ouvrages publics (routes, bâtiments, lignes de transports, etc.)

**Urbanisme et aménagement :** permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



3 349

affaires jugées en urgence (référés)

+ 6 % par rapport à 2023



1 an 2 mois et 12 jours  
de délai moyen de jugement

+ 91 jours par rapport à 2023

85,9 %

des recours déposés par téléprocédure



41,5 %

des recours déposés par des citoyens, associations ou entreprises sans avocat via Télérecours Citoyens



79,7 %

des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



44

médiations engagées  
57 % de taux de réussite